

Charte compétiteur

Cet engagement concerne uniquement le groupe compétition seniors - vétérans.

Caractéristique du groupe compétition :

- Chaque année, une sélection sera faite pour constituer l'équipe.
- Le **non-respect d'un ou plusieurs engagements de la charte** ci-dessous, et ceux malgré un avertissement préalable du compétiteur par l'entraîneur, peut entraîner **une sortie temporaire du groupe compétition**. Seul le CA peut décider, lors d'un vote à la majorité relative, d'une sortie définitive du groupe. Aucun remboursement ne sera effectué par le club.

Engagement du club :

- **Accompagner les membres de l'équipe** qui se donnent les moyens d'accomplir leurs objectifs.
- S'engage à **fournir 2 tee-shirts et un pull** par an (*flocage exclus*).

Engagement du compétiteur :

Chaque membre de l'équipe doit avoir conscience de l'implication que requiert sa place dans le groupe compétition.

Compétiteurs, ta place sera conservée dans l'équipe du groupe compétition si :

- Tu t'engages à **participer aux circuits championnats de France** de bloc et de difficulté :
 - Championnat départemental.
 - Championnat régional.
 - Championnat interrégional (*sous réserve de qualifications*).
 - Championnat de France (*sous réserve de qualifications*).
- Tu t'engages à être **juge sur au moins une compétition** de bloc et de difficulté. *
- Tu t'engages à **aider le club** au moins **3 journées** par saison. *

Durant toute l'année, l'entraîneur reste disponible pour discuter de tous types de sujets (*fatigue physique, mental excessif*).

J'ai lu et j'accepte la charte du groupe compétition de La Dégaine Escalade et Montagne pour la saison 2024-2025

Nom et Prénom du membre de l'équipe :

Signature :